

PREAVIS LEVE NE VEUT PAS DIRE PROTOCOLE SIGNE

Suite au relevé de conclusions des bilatérales, la section locale s'essaye à une lecture honnête et factuelle de celui-ci.

L'UNSA a tout d'abord prouvé que toute revendication légitime vaut la peine d'être portée même quand le plus grand nombre est résigné.

Certes la conjoncture nationale nous a aidé mais seule la pugnacité et l'argumentation de l'UNSA ont permis d'obtenir des effectifs. Faut-il pour autant oublier le reste?

Si l'UNSA a levé son préavis, c'était pour valider l'acquis au niveau effectifs, mais tout le reste est foncièrement mauvais et le statut ICNA n'a jamais été autant attaqué et mis à mal.

Les retraites : Avec le passage de l'âge de la retraite de 57 à 59 ans, nous allons cotiser 2 années de plus à hauteur de 24,6 % de l'ISQ. Ce qui correspond à 263 euros par mois. Bref on nous rend légèrement plus ce qu'on a cotisé et on est loin, pardon, très loin des 70 % de taux de remplacement que l'on est en droit d'attendre et qui correspondent à ce qui se pratique en moyenne dans la fonction publique et le secteur privé. Les ICNA attendent une vraie reconnaissance de leur spécificité!

La revalorisation salariale : 5 % étalés sur 3 ans après 10 ans de gel et le retrait de l'IECSG pour une grande partie du corps. Pas même le rattrapage de ce qu'on nous a enlevé... Mais qu'en est-il des contreparties pour les nouvelles contraintes associées à la licence ? Qu'en est-il du partage de la croissance retrouvée ? Les ICNA attendent plutôt 5% par an pendant 3 ans !

Parlons expés : Un retour arrière est-il possible ? La réponse est claire : NON !

"Des bilans seront réalisés à l'issue des expérimentations. Sur cette base, un nouveau cadre national et pérenne d'organisation

du travail des contrôleurs aériens sera mis en œuvre " (**Page 23**)

Difficile de retirer de l'argent aux ICNA qui en auront bénéficié, difficile de retirer les expés une fois la gestion RH adaptée à ce mode de fonctionnement !

Le 7j/12, seule solution ? Il est ressorti du relevé de conclusions qu'une expé devait être : "un dispositif innovant et permettant un niveau de performance satisfaisant et répondant aux besoins à court et moyen terme". Chacun peut donc y voir ce qu'il veut, mais c'est l'administration qui validera ou non le dispositif, alors, un deuxième J0, par exemple, entrerait-il dans ce cadre ? L'UNSA ne peut pas valider un principe non maîtrisé. Seul le gain de productivité devrait être pris en compte et en aucun cas le côté "innovant" ! Bien que notre système actuel soit certes contraignant, il offre néanmoins de nombreuses solutions que certains ne veulent même pas expérimenter préférant casser les piliers qui nous protègent juste pour gagner toujours un peu plus et surtout pour ne pas partager avec tout le corps. Le jour où ils se rendront compte de ce qu'ils ont été prêts à laisser tomber pour 500 euros brut, il sera malheureusement trop tard pour tout le monde.

De plus personne ne parle :

Des 12 recyclages dirigés pour les détachés/an (préavis J-2), de la gestion des pauses par le RDS, de la gestion des RPL, des récupérations dirigées par le service jusqu'à 10/an, du dépôt des congés à J-25, de l'amplitude des familles de vacances (12h avec 3h early go ou late come), du temps de pause à 20%, du nouveau cadre 7j/12, 36H, 42 max sur 7 glissants; ou encore des MPU (Mention Partielle d'Unité), de la prime expé captée par certains encadrants !

Transformation 4-Flight : Quid d'un retour indemnitaire suite aux efforts pour accompagner la transformation ? Les ICNA attendent un accompagnement social. Le protocole est l'occasion de l'inscrire noir sur blanc.

Attaque du statut : Au delà de la création du statut d'expert (création d'une niche), deux signaux doivent nous alerter. Tout d'abord la volonté de décliner des Mentions Partielles d'Unité (alors que les 200h avaient été définies pour permettre à tous les ICNA de maintenir leur qualification tout en assumant toutes leurs missions). L'autre signal important se situe dans les contreparties associées aux expés. Dans la V1, ces dernières étaient prévues aux seuls détenteurs de Mention d'Unités valides, ce qui avait le mérite de revaloriser le coeur du métier (casque et micro) à leur juste valeur (c'est quand même eux qui subissent la flex et les contraintes licence). Mais dans le relevé de conclusion, les encadrants (mais pas tous !) bénéficieront de la prime. Notons enfin la différence entre la prime de Roissy et Reims. Que l'administration cherche à diviser, ça pourrait se comprendre, mais que ce soit cautionné par les syndicats est une toute autre affaire.

Gestion des RH : Qu'on se le dise, si certains centres faisaient le choix de décliner les expés, la juste contrepartie serait d'ajuster les BO en conséquence et de faire bénéficier des nouveaux recrutements les centres qui ont fait le choix de ne pas toucher la prime.

Du syndicalisme, du vrai :

Alors que le SNCTA essaie de nous faire croire à une évolution nécessaire et maîtrisée, on aurait pu s'attendre à des mesures telles que 25% de congés simultanés par équipe (au lieu de 20) ; un cycle de 28h max au lieu de 36h ; une division de l'équipe en 2 au maximum au lieu de la scinder à l'unité, et une vraie reconnaissance pécuniaire mais c'est loin d'être le cas et cela permet d'entrevoir vers où l'administration nous entraîne vraiment. Au lieu de ça le syndicat majoritaire des ICNA ne semble combattre que pour une revalorisation de ses deux bastions Roissy et Reims. Rappelons que dans ces deux centres les horaires actuels n'ont jamais été poussés à leur maximum.

Si le principe d'expé venait à passer en force, aucune évolution ne sera envisageable au CRNA/SE.

L'administration cherche à diviser le corps des ICNA et n'est prête à reconnaître que les évolutions destructrices pour notre statut et en aucun cas les efforts ou la productivité supplémentaire réelle.

Le CRNA/SE a été le premier à avoir mis en oeuvre les vacances complémentaires et toutes les déclinaisons de l'arrêté de nov 2002 et on lui nie toute reconnaissance !